

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 novembre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° II-2460

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 33**ÉTAT B****Mission « Médias, livre et industries culturelles »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Presse et médias	0	118 086 325
Livre et industries culturelles	118 086 325	0
TOTAUX	118 086 325	118 086 325
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Transférer 118 086 325 d'euros de l'action 02 – Aides à la presse du programme 180 – Presse et médias vers l'action 01 – Livre et lecture du programme 334 – Livre et industries culturelles

La presse ne peut pas être indépendante quand elle est majoritairement financée par l'État. Il s'agit ici de supprimer les aides directes à la presse, qui ne sont d'ailleurs qu'une goutte d'eau dans l'océan des aides perçues par la presse.

.